

Le 16 mars 2020

LETTRE D'INFORMATION CONCERNANT LA RÉALISATION DE CERTAINS TESTS DE MICROBIOLOGIE

Cher(e)s confrères,

Acteur majeur de la santé publique dans la biologie médicale, Labosud et son département de microbiologie s'organisent pour mettre leur expertise au service des professionnels de santé, des patients et de leur famille

En lien avec le Centre National de Référence (CNR) des virus des infections respiratoires de l'Institut Pasteur (Paris), nous nous préparons et attendons les directives des Autorités de Santé pour organiser le diagnostic du COVID-19 (SARS-CoV-2) par RT PCR selon les recommandations.

Au vu des connaissances actuelles sur le SARS-CoV-2 (excrétion virale dans les selles et les prélèvements respiratoires), des recommandations de la Société Française de Microbiologie, de la circulation active du virus et en application du principe de précaution, **nous recommandons de limiter la prescription des examens suivants aux cas urgents :**

- **Examen bactériologique et virologique des selles, recherche de Clostridium difficile toxigène et recherche de sang dans les selles.**
- **Examen microbiologique des voies respiratoires hautes et basses.**

La recherche de sang dans les selles et l'examen parasitologique des selles ne seront plus réalisés.

L'évolution de la situation est suivie en permanence par la direction de Labosud afin d'adapter en temps réel notre organisation, en fonction des consignes nationales à venir.

En ces temps difficiles pour vous et pour nous, nous faisons tout notre possible pour répondre à vos demandes et reviendrons prochainement vers vous en fonction de l'évolution de l'actualité.

Les biologistes médicaux de Labosud